

ADN- PREVENTION- FORMATIONS- SASU

PROGRAMME DE LA FORMATION « MIEUX RESPIRER »

Public visé :

Toute personne (particulier, personne active, membre associatif, senior).

Prérequis :

Aucun.

Durée :

2h en présentiel.

Tarif :

40 euros pour les particuliers ;

Tarif entreprises sur devis.

Nombre de participants :

De 4 personnes minimum à 12 personnes maxi.

Programme de la formation :

- Définition de « la respiration »
- Les causes des troubles
- Les effets ressentis
- Les conséquences sur la santé
- Les solutions pour mieux respirer et être aidé
- Séance de relaxation.

Objectif pédagogique général :

A la fin de la formation, le stagiaire aura une meilleure connaissance de « la respiration » et disposera de solutions à adapter à sa convenance.

Siège social : «ADN- PREVENTION- FORMATIONS- SASU »- Melle ADNET Emmanuelle (Formatrice et Présidente)

22 rue Emile Berthier, 91240 St MICHEL SUR ORGE (courrier uniquement),

Moyens humains et matériels pédagogiques :

- Formatrice titulaire du certificat de « Formateur SST », de l'attestation « Prévention des risques professionnels » (INRS), **Certificat PSSM (Premiers Secours en Santé Mentale)**, BAC +5 en Management des Ressources Humaines, Professeur en libéral, 10 ans en tant que Secouriste et Monitrice en Secourisme bénévole en associations, Présidente de plusieurs associations, Animatrice BAFA et Directrice BAFD depuis 30 ans, Assistante de Vie...
- Matériel aux dernières normes, neuf ;
- Salles louées sur le 91 ou en entreprises.

Validation de la formation :

- Une attestation de présence est délivrée en fin de formation ;
- Une attestation de formation et de règlement est délivrée après la formation par la Formatrice attestant de la présence active à la totalité de la formation et du règlement ;

Règlement :

Par CB sur le site internet :

adn-prevention-formations.fr

Par virement (RIB sur le site internet).

Facture remise.

Tel : 06/16/70/46/45- mail :

adn.prevention.formations@gmail.com

SIRET : 984 382 515 000 18 RCS EVRY – APE : 85.59 B Autres Enseignements.